

Déploiement et mise en service d'un Système de Management Energétique (SME)

Coût prévisionnel : 333 000 € HT

Opération réalisée avec les soutiens financiers prévisionnels de :

La Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (ACTEE Chêne 2) : 166 500 €

L'État (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) : 99 900 €



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

